



PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

Réunion du 15 novembre 2022

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick BATISSE Guy, BONNET Philippe, BOUCHER Eric, BRETON Nathalie, BUREAU Christian, CHEVALLIER Martine, COUTANT Nicolas, GILLET Jean-Claude, MICHAU Gilles, VALENTI Bruno.

Assistent : DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres),
DURAND Fabrice (Directeur Administratif),
CUVILLIER Alexis (Adjoint technique football féminin et nouvelles pratiques).

Excusés :

Membres : BROSSARD Christophe, GABUT Thierry, JOUAN Soizic, MARTIN Prisca.

Début de la réunion : 19h00.

1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DU BUREAU

- * Procès-verbal du Comité du 4 octobre 2022 : adopté.
- * Procès-verbal du Bureau du Comité du 24 octobre 2022 : adopté.

2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

Philippe GALLE

2.1– Informations nationales

2.1.1– Juridique

La loi de démocratisation du sport est en cours de rédaction. La parité hommes-femmes est recherchée. Les instances doivent se préparer à intégrer davantage d'élus féminins dans leur organes décisionnaires. Il reste cependant beaucoup d'incertitudes sur les textes de loi envisagés, et de nombreuses questions ont été posées au Ministère des sports.

2.1.2– Compétitions

Le Comité félicite les clubs suivants :

- AVOINE OCC pour sa qualification au 8^e Tour de la Coupe de France masculine.
- TOURS FC pour sa qualification en Coupe de France Féminine.

2.2– Informations régionales

2.2.1– Lutte contre les incivilités

Les récentes violences faites aux officiels sur des compétitions régionales seniors ont amené la Ligue centre Val de Loire et ses districts à réagir et à se mobiliser contre ces graves incivilités, relayées notamment par la presse régionale quotidienne.

Il est proposé d'annuler toutes les rencontres officielles régionales et départementales du week-end des 26 et 27 novembre 2022 pour être reportées plus tard. Cela concernerait les U15, U17, U18 et seniors masculins et féminins.

Cette annulation s'accompagnera d'une sensibilisation forte vers les clubs et le monde du football amateur.

Il est constaté en effet un nombre important de sanctions disciplinaires sur le département d'Indre-et-Loire depuis le début de saison malgré un nombre d'arbitres officiels réduit.

Il convient de responsabiliser les clubs, les éducateurs, les dirigeants et les joueurs. Plusieurs actions de lutte contre les incivilités sont déjà mises en place. D'autres peuvent être créées comme une haie d'honneur à l'issue du match, vue dans le rugby.

Un débat s'ensuit entre les membres du Comité sur la pertinence de cette action d'annuler les rencontres les 26 et 27 novembre. Plusieurs griefs sont évoqués. Un week-end sans désignation d'officiels est évoqué notamment.

Au final, le Comité adopte la proposition de la Ligue-Centre Val de Loire. Le but est de sensibiliser les gens sur le fait que les arbitres favorisent le bon déroulement des matchs.

2.3– Informations départementales

2.3.1– Statistiques licences

Le Comité est informé des enregistrements des licences en comparaison de date à date au 13 novembre :

- 16.724 licenciés dans le District 37, soit +4,6% vs 2021-2022 et -1,54% vs 2019-2020.

Les effectifs sont quasi stables si on neutralise l'impact des ayants-droits (membres des commissions du District).

2.3.2– Assemblée Générale

Le Comité est satisfait du bon taux de présence ou représentants (89%) des clubs à l'Assemblée du District du 19 octobre dernier malgré la crise du carburant. Seul un club parmi les clubs 8/7 voix était absent non représenté. Les clubs sont peu partis à la pause. Le buffet en fin de soirée fut apprécié.

2.3.3– Accompagnement des clubs

Le Comité est informé de la tenue d'une réunion en visioconférence le 21 novembre pour la Commission Accompagnement des clubs. L'accompagnement des clubs se base sur l'outil d'autodiagnostic sous Footclubs. Les clubs labellisés, labellisables ou non sont concernés. Une réunion de rappel des process sera organisée en décembre, animée par F.TARTARIN, Conseillère technique régionale, à destination des élus référents.

2.3.4– Aménagement du siège

Philippe BONNET informe le Comité de la démarche en cours avec Bernard THOMAS pour étudier le projet d'aménagement. Le choix d'un maître d'œuvre ou d'un architecte sera nécessaire.

Le Président informe le Comité qu'un courrier officiel a été adressé à la Ville de Tours pour étudier le prix du terrain du District en vue d'une acquisition.

2.3.5– Projet refonte des compétitions et des calendriers

Le Comité est informé de la constitution du groupe de travail chargé de se pencher sur le projet de refonte des compétitions et des calendriers : Christophe BROSSARD, , Pierre CHASLE, Laurent DELCROIX, Thierry GABUT, Philippe GALLE, Benjamin HENRY, Jean-Claude MARTINS et Gilles MICHAU.

Il est envisagé de diminuer le nombre d'équipes par poules et par divisions. Le projet définitif sera ensuite proposé aux clubs via des réunions décentralisées et l'Assemblée du District de juin 2023. Une première réunion est fixée le 21 novembre.

2.3.6– Partenariat privé

Un tournoi de découverte du foot en marchant est organisé le jeudi 08 décembre sur des terrains de foot A5 indoor de Tours nord. Tous les partenaires privés et les institutionnels sont invités. L'objectif est de constituer au moins 8 équipes. Les membres du Comité, les éducateurs, les collaborateurs et les élus de la Ligue sont également invités.

3- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

3.1- Valorisation des bénévoles

Le Président remet la médaille Vermeil de la FFF à Philippe BONNET pour son engagement bénévole dans les instances et les clubs depuis de nombreuses années.

Philippe BONNET remercie le Comité et la FFF pour cette distinction. Il souligne que beaucoup de bénévoles dans les clubs méritent autant cette distinction que lui.

3.2- Amende

Le Comité est informé de la demande d'exonération du club de l'A.S. PAYS DE RACAN pour une amende de 150 € infligée par la Commission Sportive en raison de l'inscription sur la FMI d'un dirigeant suspendu sur un match de D4.

Considérant la bonne foi du club,

Considérant l'absence du dirigeant concerné au match en question,

Dit que le club a fait preuve d'incohérence en inscrivant sur la FMI un dirigeant absent au match, en tant qu'arbitre assistant.

Confirme la sanction financière infligée au club.

Le Comité rappelle que, dans le cadre du dispositif de la l'arbitre assistant joueur, le licencié inscrit sur la FMI en tant qu'arbitre-assistant doit être présent

3.3- Vie des commissions

Le Comité est informé des candidatures suivantes comme tuteur en arbitrage :

- Didier PETITEAU, Erwan BRIAND, Alphonse EGEE, Frédéric LORGUEILLEUX, Damien BOUCHAILLOU, Christian PERRIN, Mevlut GUNDOGAN et Nassim MIRADJI.

Considérant qu'ils sont licenciés FFF,

Considérant l'avis favorable du président de la commission concernée.

Le Comité donne son accord.

Le Comité est informé de la candidature de Joël JUSTE, comme instructeur disciplinaire.

Considérant qu'il est licencié FFF,

Considérant l'avis favorable du président de la commission concernée.

Le Comité donne son accord à la condition que Joël JUSTE n'instruise pas des dossiers d'instruction dans lesquels son club n'a pas un intérêt direct ou indirect.

3.4- Vie des clubs

Le Comité est informé de l'invitation du club du F.C. GATINE CHOISILLE pour son A.G. le 21 novembre.

Compte tenu de l'indisponibilité des élus à cette date, le Comité s'excuse pour son absence.

3.5- Compétitions

Le Comité est informé de l'avis demandé par la Commission Sportive pour juger du problème informatique constaté sur le match U18 Masse Poule A du 05 novembre 2022 ; DESCARTES Ent.-JOUÉ FCT.

Le Comité confie les affaires sportives conformément au Règlement Intérieur du District pour les juger en première instance. Le Comité se déclare incompétent pour juger ce dossier et ne remet pas en cause la décision du forfait à l'équipe de JOUÉ FCT. Si cette équipe est déclarée forfait général, le forfait est valide pour la première phase de championnat, conformément aux dispositions de l'Article 24 alinéa 10 des R.G. Ligue Centre Val de Loire. L'équipe pourra s'engager en deuxième phase de championnat après Noël.

4- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

4.1- Social

Il est proposé de fixer les 6 jours RTT employeurs 2022-2023 aux dates suivantes pour les employés administratifs :

- Lundi 26 décembre 2022
- Mardi 27 décembre 2022
- Mercredi 28 décembre 2022
- Jeudi 29 décembre 2022
- Vendredi 30 décembre 2022
- Vendredi 19 mai 2023 (ascension)

Le Comité donne son accord.

Le secrétariat du District sera donc fermé au public du vendredi 23 décembre au soir au mardi 03 janvier au matin.

5- COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Philippe BONNET, Nicolas COUTANT, Alexis CUVILLIER

5.1- Football d'animation

Le Comité est informé de la tenue des plateaux U7 en salle se dérouleront les 10 et 17 décembre. Il est difficile cependant de trouver des gymnases sur l'agglomération tourangelle. Les plans de sobriété mises en place dans les collectivités accentuent cette difficulté.

5.2- labels

Le Comité est informé de la tenue de la réunion du 09 novembre sur la présentation de l'outil d'autodiagnostic au District avec un douzaine de clubs. Les clubs ont apprécié cette réunion.

5.3- Football féminin

Le Comité est informé :

- du lancement de l'opération fédérale « Toutes foot ». Les clubs féminins ou ceux désireux d'attirer ou de fidéliser des dirigeantes / éducatrices féminines sont ciblées. L'objectif est d'augmenter le nombre de pratiquantes, dirigeantes, éducatrices ou arbitres féminins et monter ainsi en compétences sur la pratique féminine. Les contacts sont en cours. La date d'échéance pour s'inscrire dans ce dispositif est fixé à fin décembre.

- Le plan mixité 2024 de la FFF inclut l'animation de 100 femmes dirigeantes. Nathalie BRETON et Martine CHEVALLIER en font partie. Ce groupe doit créer un réseau de femmes exemplaires dans les fonctions d'éducatrices, arbitres ou dirigeantes. Il faut définir ces profils d'ici fin décembre.

- des joueuses U14F/U15F retenues pour les C.P.S. Ligue (Centre de Perfectionnement Sportif) suite aux interdistricts des 3 et 4 novembre.

5.4- Préformation

Le Comité est informé :

- des jeunes joueurs retenus pour les sélections régionales à l'issue des tournois Interdistrict futsal U15G et U18G.

Le Comité déplore l'absence de clubs futsal leaders sur le département qui formeraient davantage de joueurs futsal.

- des résultats de la sélection départementale U18G aux Interdistricts du 2 novembre.

- du déroulement de la détection U13 pour le 1er tour du 2 novembre, 111 joueurs observés issus de 27 clubs.

Laurent MAJCHRZAK et Philippe BONNET constatent que des clubs qui se sont engagés en U13 Élite en début de saison ne présentent aucun joueur malgré une relance!!

Il est proposé de rendre obligatoire la présentation de joueurs à potentiel aux détections pour les U13 Élite.

Le Comité donne son accord.

5.5- Nouvelles pratiques

Le Comité est informé des sollicitations du club d'YZEURES-PREUILLY pour organiser des actions Cecifoot et Foot en marchant.

6- TOUR DE TABLE

6.1- Commission Promotion de l'arbitrage

Gilles MICHAU, Président de la commission, informe le Comité des points suivants :

- les actions de sensibilisation à l'arbitrage dans les écoles de football se multiplient grâce à l'apport du Conseiller chargé de la promotion de l'arbitrage, Anthony JUNGES.
- une visite club de la Commission est prévue à Esvres sur Indre.
- des visites clubs sont prévues dans les clubs de Ligue en infraction avec le Statut de l'arbitrage et les clubs départementaux en 3^{ème} année d'infraction.

6.2- Commission des arbitres

Alain DESRUTIN informe le Comité sur les points suivants :

- l'effectif s'élève à 145 arbitres officiels.
- deux arbitres tourangeaux et deux observateurs ont atteint les 32^{ème} de finale de la Coupe de France des arbitres.
- le prochain examen des candidats arbitres est fixé aux 21 et 28 janvier 2023.

6.3- Commission des actions sociales et citoyennes

Martine CHEVALLIER informe le Comité des points suivants :

- les clubs ont été sollicités pour promouvoir l'action Stade sans tabac en partenariat avec la Ligue contre le cancer.
- deux clubs : F.C.OUEST TOURANGEAU et E.S.NOTRE DAME D'OE ont participé à Octobre Rose. Le Comité les félicite et souhaite les mettre en valeur sur ses supports de communication.
- les clubs seront également sollicités pour participer au Téléthon début décembre.
- l'opération Gestes qui sauvent va être mise en place entre fin janvier et fin juin dans les clubs intéressés et accueillant des services civiques. Un animateur issu de l'E.S.S.37 interviendra un lundi soir sur une session de deux heures auprès de 10 personnes du club. Le Président sollicite les membres du Comité pour participer à une toute première session en janvier 2023, et ainsi l'opération auprès des clubs.

6.4- Valorisation du bénévolat

Le Comité est informé des travaux des deux groupes de travail ayant œuvré sur la valorisation du bénévolat dans les clubs.

6.4.1- Opération « bénévole toi ! »

Bruno VALENTI présente l'action « Bénévole toi ! ». Le principe est que des représentants du District se rendent sur environ 20 matchs de deuxième phase de championnat senior masculin ou féminin cette saison. Ce représentant assisterait au match et organiserait un tirage au sort à la mi-temps parmi les dirigeants licenciés présents du club d'accueil. Le dirigeant tiré au sort gagnerait des dotations en équipements et en textile. Parmi ces équipements, 4 ballons sont prévus dont 3 pour le club et 1 pour lui-même.

L'objectif est de générer de la surprise et de l'attrait au sein du club d'accueil et de valoriser ainsi le bénévolat. Les personnes présentes et spectateurs pourraient attirer ainsi par leur fonction de bénévole.

Il sera important de créer des contacts avec le club d'accueil en amont et éviter ainsi les conflits de loyauté. Certains clubs pourraient être ciblés notamment car certains sont en grandes difficultés.

Un exemple de visuel de cette action est présenté aux membres du Comité. Le budget de cette action s'élèverait à 2.500 € environ puisqu'il faut compter 100 € minimum environ par visite club (dotations + déplacements).

Cette opération pourrait renouveler sur plusieurs saisons.

Le Comité s'exprime sur cette idée. Un débat s'ensuit sur la pertinence de récompenser ou non les bénévoles licenciés FFF. Il donne un avis favorable à cette opération.

6.4.2- Soirée cabaret

Guy Bâtisse présente le principe de cette action qui d'est d'organiser une soirée cabaret privée sur Tours en invitant tous les présidents de club en avril à cette soirée, ainsi que les élus, présidents de commission et délégués AG Ligue du District d'Indre-et-Loire. Au total, 160 personnes seraient invitées. Le budget présenté s'élèverait à environ 12.000 €.

Un débat s'instaure au sein des membres du Comité. Le Comité y voit un côté éphémère et qui pourrait être perçu négativement par les clubs.

Un vote à mains levées est organisé au sein du Comité. Le Comité donne un avis défavorable.

6.5- Statut de l'arbitrage

Patrick BASTGEN, Président de la Commission départementale, informe le Comité de la décision prise par la Ligue Centre Val de Loire sur les indemnités de mutation dans le cas d'un changement de club d'un arbitre officiel.

Comme prévu dans le statut de l'arbitrage des règlements généraux de la FFF, le prochain club de l'arbitre doit s'acquitter d'un droit de mutation, qui est en partie redistribué au club qui l'a amené à l'arbitrage.

La répartition des frais de mutation arbitre avec effet rétroactif au 1er septembre 2022 est de :

- * 250€ au club formateur,
- * 250€ pour la valorisation de l'arbitrage dans les clubs.

6.6- Discipline

Nicolas COUTANT souhaite s'exprimer sur son sentiment vis-à-vis des sanctions disciplinaires et des incivilités vécues tous les week-ends sur les terrains. Il propose par exemple que le capitaine ait plus de responsabilités vis-à-vis de ses joueurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h40.

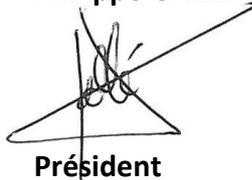
Prochaine réunion le lundi 19 décembre.

Patrick BASTGEN



Secrétaire Général

Philippe GALLÉ



Président